







Les Martinets - Le Plateau 29 septembre 2022 ___

ORDRE DU JOUR

- U Vote pour le logo de la ville
- Dynamique commerciale : présentation de l'étude de la SEMAEST
- Référendum kremlinois annuel 2022
- 4 Les événements à venir
- 5 Votre bureau et votre conseil de quartier
- **L** A vous la parole !

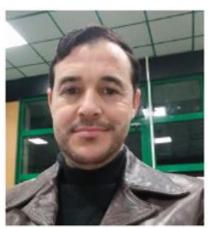
Votre bureau de quartier



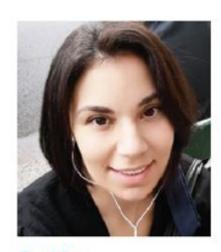
Amine ABDOU



Rachid BRAHMI



Said EL FAIZ



Layla VAZIFEH

Hamidou DIANE

Courriel: <u>kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr</u>

Objet: CDQ MLP



Vote pour le logo de la ville

CHOISISSEZ LE NOUVEAU LOGO DE VOTRE VILLE!

Cochez votre logo préféré parmi les deux propositions ci-dessous.







Déposez votre bulletin de vote :

- Le 3 septembre au Forum des associations
- Du 5 septembre au 1^{er} octobre dans le hall de la mairie
- Lors de vos prochains conseils de quartier :

mardi 27 septembre 2022 Mairie-Fontainebleau

> à l'Espace André Maigné à 19h30

mercredi 28 septembre 2022

Barnufles-Cœur de ville

à l'école Charles Péguy à 19h30 jeudi 29 septembre 2022

Martinets-Le Plateau

à l'école Benoit Malon à 19h30











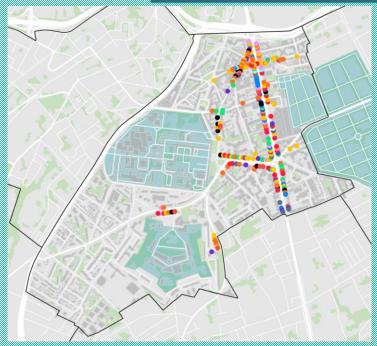


Projet de requalification commerciale de la Galerie Grand Sud





État des lieux des commerces kremlinois



	Type d'activité	Nombre de locaux
	Agences	20
	Alimentaire	31
	Auto-moto	5
	Autres locaux en RDC	20
	Bricolage-jardinage	2
	Cafés et restaurants	62
	Culture et loisirs	4
	Equipement de la maison	15
	Equipement de la personne	14
	Hôtels et auberges	3
	Santé-beauté	13
	Services aux particuliers	53
	Vacant	16
a = a	Total	258

258 cellules commerciales , dont presque la moitié (120) sur l'avenue de Fontainebleau

- Une très forte concentration le long de cet axe et des rues perpendiculaires.
- Une offre commerciale déqualifiée avec une surreprésentation de bazars, de restauration rapide...

Projet de la ville :

- ✓ Une diversification à soutenir sur le cœur commerçant
- ✓ Structurer l'offre commerciale banalisée en polarités plus attractives

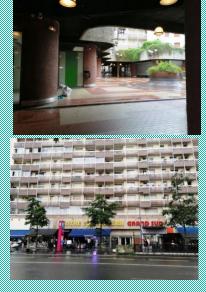
- → Maîtrise publique en partenariat avec le SAF94 (acquisition, travaux) et la SEMAEST (commercialisation gestion) pour les locaux dans le diffus
- → Une action spécifique sur la galerie Grand Sud au centre de l'avenue de Fontainebleau



GALLERIE GRAND-SUD

- 3 immeubles de logements sur une dalle au R+1, plantée en jardin suspendu
- Reliant l'avenue de Fontainebleau à la rue Danton, une galerie marchande occupant tout le RDC combinant passage couvert et patios commerciaux.
- 3 niveaux de stationnement comprenant deux entités distinctes et séparées : un parc initialement réservé aux résidents et un parc anciennement public revendu « à la découpe » à différents investisseurs





→ Un ensemble immobilier complexe comprenant logements/ commerces / parking.

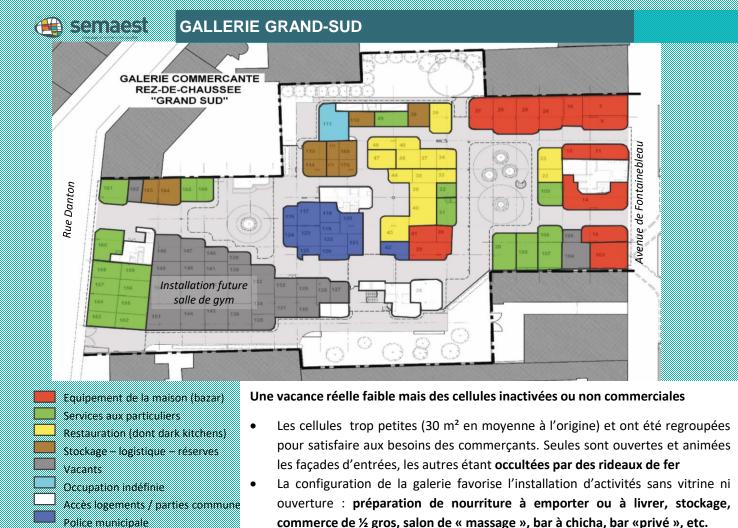


GALLERIE GRAND-SUD

- Une circulation couverte sombre, trop longue, compliquée et sinueuse pour profiter des apports de lumière naturelle des patios. Elle ne permet pas la lisibilité, depuis les rues
- Les faux-plafonds ont été retirés pour laisser place à des filets anti-pigeons, eux-mêmes dégradés et laissant ces derniers rentrer, faire leurs nids et maculer l'ensemble de déjections et plumes. Les matériaux utilisés, crépis et carrelages muraux, carrelages au sol, sont d'un autre temps, marron et sombres, en mauvais état. Les luminaires sont inadaptés à un éclairement sécurisant des circulations
- Des espaces verts inexploités: 2 espaces de bonne taille (environ 430 m² et 490 m²), en limite avec les parcelles voisines mais sont inexploités: inaccessibles et fermés par des grilles;
- Un sentiment d'insécurité généralisé: avec la présence de dealers, des regroupements de jeunes stationnant dans les patios en soirée, entraînant des désagréments pour les résidents (bruit, dégradations, etc.) et des cas d'agressions (entretiens commerçants + copro).









Une commercialité limitée par la configuration de la galerie

Une galerie censée être traversante mais :

- Sans commercialité coté rue Danton, et de commercialité réduite avenue de Fontainebleau par les passages en chicane dissuasifs, fermés)
- Sans visibilité de la traversée de l'avenue de Fontainebleau et rue Danton: pas de transparence, liaison en zig zag,
 niveaux différenciés, éclairage inefficace
- Sans fonctionnalité: elle relie un site de forte fréquentation (métro, OKABE) à une rue peu attractive et sans équipement public

Des commerces coté avenue de Fontainebleau peu qualitatifs, qui contribuent à l'image dégradée de la galerie, et qui pourraient être transférés sur des sites moins stratégiques

Bazars dont les étals cachent les accès et encombrent les entrées à la galerie.

Préconisation : Transformer la structure et l'organisation de la galerie afin de recréer des locaux bénéficiant d'une meilleure commercialité.

- ⇒ La reconfiguration structurelle des espaces publics et des locaux, un enjeu municipal
- ⇒ Une maitrise publique indispensable, pour détruire certains locaux et en faire muter d'autres, qui ne portera ses fruits qu'accompagné par une action policière dissuasive vis-à-vis des commerçants (URSAFF, hygiène et sécurité) et des propriétaires de parkings (stockage produits)



Galerie Grand Sud : Préconisations de réaménagement

Créer du flux et améliorer la commercialité de la galerie :

- → Côte avenue de Fontainebleau, suppression d'un des deux passages et élargissement de l'autre avec comme point de fuite et visibilité la rue Danton.
- → Créer un axe Est/ouest support des circulations avec des attracteurs côté rue Danton.

Renforcer le sentiment de sécurité et la qualité du site

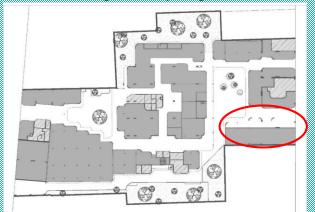
- Suppression du dédale de circulations, cachées des vues.
- → Ouverture des patios sur les jardins arborés afin d'apporter de la lumière et de la visibilité. Créer de la transparence Une réduction de 20% de la superficie commerciale : suppression de 1 130m² de SDP ; création de 930m².



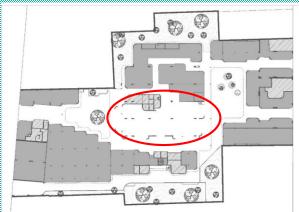


Galerie Grand Sud : Estimation des coûts pour la reconfiguration

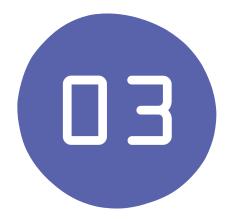
Scénario 1 : Elargissement passage Fontainebleau







	Scénario 1		Scénario 2		Ensemble
	Surfaces	Coût	Surfaces	Coût	Coût
Achat	303	1 060 500 €	441	1 543 500 €	2 604 000 €
Eviction		450 000 €		450 000 €	900 000 €
Démolition	303	75 750 €	441	110 250 €	
Reconstruction cellules	205	410 000 €	0	- €	
Rénovation circulation	98	98 000 €	441	441 000 €	
Maîtrise d'œuvre et autres frais (20%)	20%	116 750 €		110 250 €	
Total travaux		700 500 €		661 500 €	1 362 000 €
Total global (hors revente)		2 211 000 €		2 205 000 €	4 416 000 €
Potentielle revente	205	758 500 €	0	0	758 500 €
Cout total		1 452 500 €		2 205 000 €	3 657 500 €



Référendum kremlinois annuel 2022

Approuvez-vous la réduction de la vitesse à 30 km/h sur les voiries communales du Kremlin-Bicêtre?

La Ville interroge les Kremlinoises et Kremlinois sur :



La limitation de vitesse de circulation des véhicules motorisés



L'ensemble des rues qui relèvent de la compétence de la ville



C'est la possibilité de soumettre au vote des électeurs l'adoption d'un projet par les citoyens à la place du Conseil municipal.



La ville organise un **Conseil municipal participatif** le jeudi 16 septembre 2022.



Le Conseil municipal **convoque** les citoyens à un référendum local.

Une campagne d'informations a lieu dans la ville avec l'organisation de débats et la diffusion de documents pour que les Kremlinois décident.

Des réunions publiques et des conseils de quartier sont organisés pour **débattre** avec tous les habitants

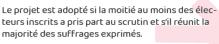




Vous ne serez pas au Kremlin-Bicêtre le 27 novembre prochain?

Pensez à la procuration

Pour cela, vous pouvez effectuer votre demande de procuration au commissariat du Kremlin-Bicêtre ou bien remplir le formulaire papier disponible dans les équipements municipaux.



Dans le cas contraire, le Conseil municipal est saisi pour se prononcer à son tour.



Le dimanche 27 novembre de 8h00 à 18h00, les Kremlinois se prononcent sur le projet par OUI ou par NON.

En cas de saisie du Conseil municipal, la municipalité prend l'engagement d'approuver le choix fait par les Kremlinois.

La municipalité a pris l'engagement d'organiser, chaque année, un référendum local sur une question d'intérêt général et local.

Les dates à retenir

19 octobre (en ligne) 21 octobre (en mairie)
Date limite pour vous inscrire sur les listes électorales pour voter le 27 novembre

Mardi 22 novembre à 19h30 à 1'école Charles Péguy Réunion publique

Du 15 au 25 novembreCampagne référendaire

Dimanche 27 novembre - de 8h à 18h

Jour du scrutin dans vos bureaux de vote habituels



Rejoignez votre bureau de quartier!

Délimitation de votre conseil de quartier

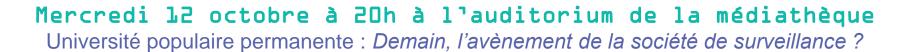


- 1.67 à 71, rue Séverine
- 2.86 à 90, route Stratégique
- 3.22-24 Rue Benoit Malon (École Kergomard)
- 4. Délimitation du Fort



Les événements à venir

Calendrier d'octobre



Samedi 15 octobre au stade des Esselières Les foulées kremlinoises,1^{re} édition de la course solidaire dans le cadre de octobre rose

Samedi 15 et Dimanche 16 octobre Journées portes ouvertes des ateliers d'artistes

Du 22 octobre au 5 novembre Les 10 ans de la médiathèque l'Echo

Calendrier de novembre

Mercredi 9 novembre à l'auditorium Soirée de projection du Festi'Court avec remise de prix

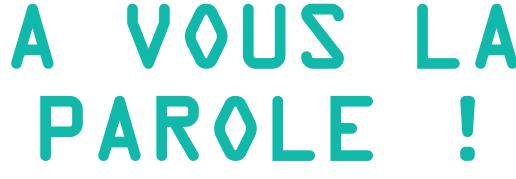
Mercredi 16 novembre à 20h à l'auditorium de la médiathèque niversité populaire permanente : Demain, la privatisation aura-t-elle raison du service public ?

Mardi 22 novembre à l'école Charles Péguy Réunion publique sur le référendum kremlinois annuel

Jeudi 24 novembre en salle du Conseil municipal Conseil municipal – débat d'orientation budgétaire

Dimanche 27 novembre dans vos bureaux de vote habituels référendum kremlinois annuel











MERCI!

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux







@villekb